



RÉUNION DÉCENTRALISÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MSA DE MAINE ET LOIRE À BRUXELLES.

La MSA serait-elle plus sensibilisée que d'autres régimes aux enjeux européens ? à moins que les caisses locales ne soient plus riches ? ou n'aient plus d'imagination ? toujours est il que 3 jours durant les administrateurs de la caisse d'Angers se sont réunis à Bruxelles.

L'occasion pour eux de voir de près ce qui se trame là-bas.

Coordonné par la REIF dans les locaux de laquelle s'est tenue une partie des réunions et qui s'était chargée d'inviter des intervenants, le séjour fut dense.

Au menu : visite de la Commission européenne et rencontres avec des fonctionnaires, provenant de différents pays mais parfaitement francophones.

Parmi les thèmes exposés, plusieurs concernaient la protection sociale :

- les retraites à l'heure des défis démographiques,
- les enjeux européens autour de la santé,
- les politiques communautaires en matière d'inclusion sociale.

Mais il était important également d'avoir une vision un peu plus précise du fonctionnement des institutions européennes, du rôle et de l'action des régions françaises, et tout particulièrement de celle des Pays de Loire, et bien sur de la réforme de la PAC.

INTERVIEW DE ROSELYNE BESNARD, PRÉSIDENTE ET ERIC LENOIR, DIRECTEUR DE LA CMSA DE MAINE ET LOIRE

Propos recueillis par Brigitte LALOUPE



*Roselyne Besnard, Présidente et
Eric Lenoir, Directeur de la CMSA de Maine et Loire*

E.S. : Est-ce une habitude chez vous de tenir vos réunions ailleurs que dans votre caisse ?

Roselyne Besnard : Oui, nous avons essayé de découvrir des associations institutionnelles, comme par exemple un CAT, qui est aussi un lieu de vacances ou un centre de réadaptation fonctionnelle. Une fois par an, nous tenons un conseil à l'extérieur, il s'agissait jusqu'à présent de nous rendre compte des effets de certaines activités que nous finançons dans le cadre de l'action sociale au profit de populations diverses.

E.S. : Tous les administrateurs sont-ils présents ?

Roselyne Besnard : Presque. Il faut savoir que les administrateurs ont un métier et qu'il n'est pas toujours faci-

le pour eux de se libérer. Il nous manque seulement 2 personnes dont un viticulteur pour qui ce n'est évidemment pas la bonne saison pour partir 3 jours (ndlr : nous sommes le 7 septembre !). Quand on accepte des responsabilités à la MSA on s'engage à être disponible.

E.S. : Une réunion du conseil à Bruxelles, vous êtes loin de vos terres...

Roselyne Besnard : Bruxelles est le lieu où se prennent toutes les décisions économiques concernant l'agriculture. Il est important pour un conseil d'administration de se rendre compte sur place, de rencontrer des experts capables de nous parler des évolutions, notamment pour ce qui concerne la PAC. Il est également important d'avoir une ouverture sur l'évolution de l'Europe en général et sur ses conséquences dans notre vie.

E.S. : En quoi avez vous le sentiment que cela vous concerne en tant qu'organisme de protection sociale ?

Roselyne Besnard : L'Europe concerne d'abord l'économique, mais les décisions économiques ont des conséquences sociales. Il peut y avoir de l'exclusion, il peut y avoir du chômage. On a par exemple parlé, avec un conseiller économique du dossier des fruits et légumes qu'il va prochainement traiter. Eh bien, s'il y a une réduction des productions cela aura des conséquences pour les familles qui vivent de ces activités. Le raisonnement en la matière est européen, si nous voulons accompagner les entreprises qui vont bien, mais surtout celles qui vont rencontrer des difficultés, nous devons connaître les enjeux des prochaines discussions.

E.S. : Pour ce qui est de la protection sociale, pensez-vous que l'on s'oriente vers une protection sociale unifiée pour les agriculteurs ?

Roselyne Besnard : C'est une grande question. Peut-on envisager une protection sociale européenne ? sachant que chaque pays à son histoire, que tous ne partent pas, loin s'en faut, du même niveau de protection. L'harmonisation est souhaitée par quelques-uns, mais pas par tous, à mon avis il faut y travailler.

Eric Lenoir : Une association s'est constituée entre les institutions de protection sociale agricole de différents pays. Ces institutions se rencontrent, échangent, comparent leurs pratiques et c'est grâce à ce type de réseau que l'on pourra peut être un jour envisager une harmonisation.

Connaissons ce que font les autres pays, sinon on a tendance à se croire les meilleurs et à vouloir que les autres nous rejoignent. Un peu d'humilité, l'Europe ne se fait pas ainsi.

E.S. : Il ne s'agit donc pas à proprement parler de lobbying ?

Eric Lenoir : Pas encore, nous sommes encore en phase d'échange et de connaissance mutuelle de nos pratiques, mais le lobbying n'est pas loin. Nous serons plus forts ensemble pour présenter des mémorandum sur les directives en projet.

Le premier à évoquer une Europe économique aurait été le Duc de Sully qui en 1620 déclarait qu'il imaginait « un corps politique de tous les Etats d'Europe qui put produire entre ses membres une paix inaltérable et un commerce perpétuel ».

Nul doute que les délégués de la MSA ne pouvaient qu'être sensibles aux propos d'un homme connu surtout pour son "Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France".



E.S. : Comment se situe la France ?

Eric Lenoir : la France est un pays leader dans cette association. La MSA s'est positionnée très tôt, depuis 1990 sur les institutions européennes et c'est elle qui est à l'initiative de ce réseau, dont Jeannette Gros est la présidente.



Vous avez dit lobbying ?

En France, le terme de lobbying a une connotation plutôt péjorative. On imagine des tractations de couloirs, d'autant plus efficaces qu'on connaît un tel ou qu'on peut rendre service à tel autre.

Dans la culture anglo-saxonne, cela n'a rien à voir et, à Bruxelles, le lobbying est un mode de fonctionnement tout à fait officiel et certainement très démocratique.

Lorsque la Commission engage une réflexion, le thème en est annoncé très longtemps, souvent plusieurs années, à l'avance, notamment sur son site Internet et au fur et à mesure de l'avancée des travaux ceux-ci sont largement diffusés. Les fonctionnaires en charge du sujet sont très ouverts à tous les avis et il est très facile de les rencontrer.

Au départ le champ est large ; plus les travaux avancent, plus il se rétrécit. Il est donc capital, pour quelqu'un qui veut influencer un texte d'intervenir très en amont pour présenter son point de vue.

Les innombrables bureaux de lobbying ont pour fonction principale de suivre au plus près l'élaboration de ces textes (travail de veille), de discuter le plus souvent possible avec les maîtres d'œuvres afin de faire valoir leur point de vue, de repérer d'autres acteurs ayant des intérêts proches et notamment des homologues d'autres pays afin de s'associer éventuellement avec eux pour avoir davantage de poids.

Les caisses de Sécurité sociale françaises de base, regroupées au sein de leur structure commune de développement international l'ADECRI, ont ouvert à Bruxelles en mai 2003 un bureau de représentation permanente : la REIF. Deux personnes y travaillent. C'est peu si l'on compare, par exemple, aux armadas du secteur de l'assurance.

Ce bureau est associé avec d'autres instances. Citons la Plate-forme européenne des organismes de protection sociale (ESIP) à laquelle adhèrent de nombreuses caisses nationales des Etats membres de l'Union européenne, l'Association Internationale de la Mutualité (AIM), l'Association Européenne des Institutions Paritaires (AEIP), la Représentation des caisses allemandes d'assurances sociales (pensions, santé, chômage), la Fédération Nationale de la Mutualité Française, etc.